

Falaise

Falaise. Fusion des lycées : une élue régionale réagit

OUEST-FRANCE.FR | dimanche 1 avril 2018

359 mots



En décembre, les élèves du lycée Guibray avaient manifesté leur mécontentement devant leur établissement et dans les rues de Falaise. - Crédit Archives Ouest-France

La fusion des lycées Guibray et Louis-Liard a été votée lors de l'assemblée plénière du Conseil régional, le 18 décembre 2017. Ce vote est remis à l'ordre du jour de l'assemblée plénière du 9 avril 2018.

Le 18 décembre 2017, le Conseil régional avait donné un avis favorable pour la fusion de plusieurs lycées, dont ceux de Falaise, sans avoir eu connaissance de la consultation du CAEN (Conseil académique de l'Éducation nationale) qui s'était réuni quatre jours plus tard. (*Ouest-France* du 30 mars)

Or, les lycéens et un collectif de personnel du lycée Guibray s'opposent depuis trois mois à cette fusion, un recours devant le tribunal administratif avait même été déposé en février avant de se voir rejeter la requête indiquant que « ce vote n'avait aucune valeur juridique » (*Ouest-France* du 17 mars)

« Manque de considération »

Dans une délibération, le président de la Région, Hervé Morin, soumet une nouvelle fois au vote les fusions le 9 avril, les conseillers régionaux ayant pu prendre connaissance de l'avis défavorable du CAEN. Dans un communiqué, Marie-Jeanne Gobert, élue régionale du groupe communiste et Front de gauche, s'insurge contre les déclarations d'Elisabeth Josseaume, conseillère régionale et première adjointe au maire de Falaise. « Elisabeth Josseaume, représentante de la Région au conseil d'administration de Guibray, après plus de trois mois de batailles, de rencontre, de démonstrations, déclare qu'il lui « manque des informations de la Région pour se positionner ! » Quel manque de considération pour l'équipe du lycée. »

Pour rappel, l'élue falaisienne avait voté favorablement pour cette fusion craignant à terme une disparition des filières de Guibray. La représentante communiste s'interroge : « Cela signifie-t-il que le travail entre les élus de la majorité sur des sujets conflictuels, ou d'importance, serait absent, ou attend-elle des consignes de vote de son camp politique ? » Marie-Jeanne Gobert réaffirme son opposition à cette fusion et portera « l'avis unanime des personnels de Guibray en désaccord avec cette proposition pour demander un traitement d'équité avec les autres établissements, dont le refus a été pris en compte », notamment le lycée d'Alençon.